

CPGE DROIT - ÉCONOMIE



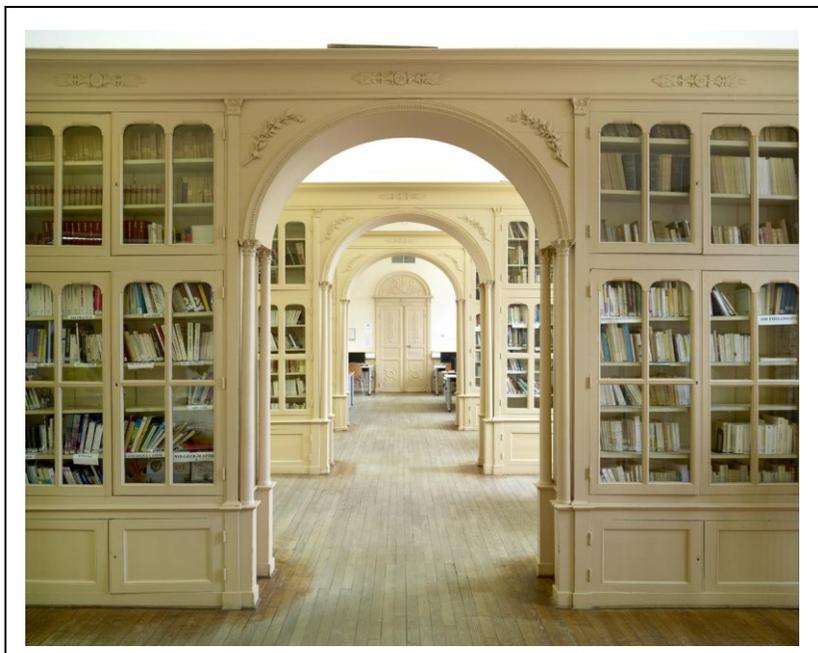
Lycée Jean-Baptiste Corot Douai - Faculté de Droit de Douai



L'étudiant est inscrit à la Faculté de Droit de Douai en Première année de Licence de Droit et en même en CPGE au Lycée Corot de Douai. (à l'internat ou à l'externat selon le choix de l'étudiant). Chaque semestre de la L1 et de la L2 sont validés par la Faculté de Droit si l'étudiant réussit ses examens. L'association des deux cursus permet ainsi d'acquérir des compétences, des méthodes de travail et des connaissances complémentaires en vue de préparer le concours de l'ENS Rennes D1 à l'issue de la deuxième année de CPGE. Dans le cadre de ce double cursus, l'étudiant est assuré de poursuivre en licence 3 s'il valide tous ses semestres à la Faculté.

L'Arrêté du 31 mai 2018 qui définit l'organisation générale des études et les horaires des classes préparatoires économiques et commerciales aux grandes écoles, est consultable à partir du lien suivant :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000037146627>



24 places

**Internat
filles et
garçons**

En CPGE au lycée Corot, l'étudiant suivra les cours de :

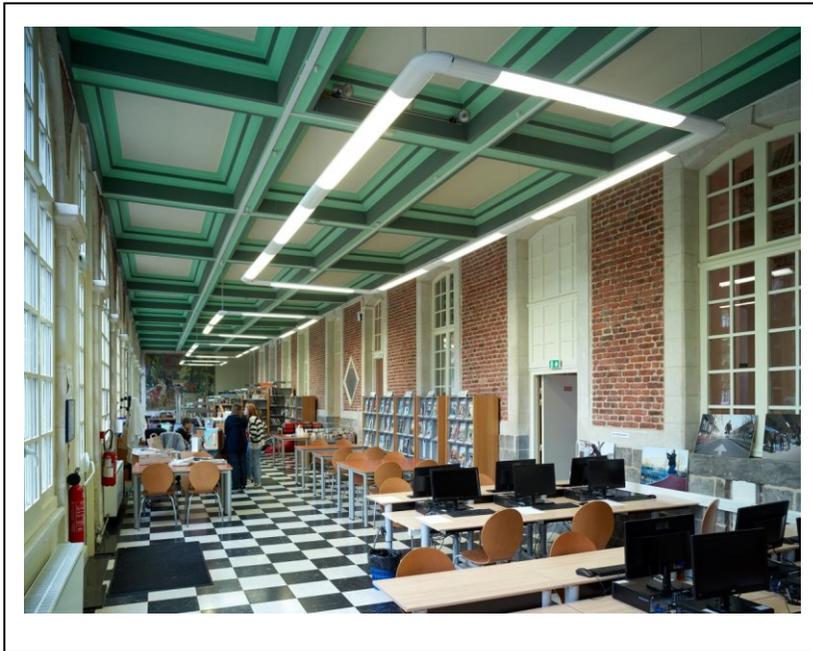
- Langues Vivantes A et B (2 heures par LV par semaine)
- D'économie et de méthodologie (3 heures)
- De TD de Droit (5 heures) Droit civil et Droit public

Ces 4 enseignements sont validés uniquement en CPGE et sont intégrées dans la note de licence.

A La Faculté de Droit de Douai, l'étudiant suivra les cours de :

Cours magistraux de :

- Droit civil
- Organisation judiciaire
- Histoire du droit
- Droit constitutionnel
- Vie politique



CONTENUS ET REPARTITION DES ENSEIGNEMENTS ENTRE LA CPGE ET LA FACULTE DE DROIT DE DOUAI

Tableau des enseignements partagés entre la CPGE et la Faculté de Droit de Douai avec les ECTS

En vert, les heures d'enseignement en CPGE (arrêté du 31 mai 2018)
En bleu, les heures de licence dont les étudiants sont dispensés
En gris, les ECTS validés par l'université dans le cadre de la convention

Heures d'enseignement d'un étudiant CPGE

1ère année - Semestre 1

CPGE	Université	ECTS	Unité	Heures en prépa	280h en fac moins	Total heures par semestre pour un étudiant de prépa
36h option droit public*	15h de TD de droit constitutionnel + 10h méthodologie de droit public	3+2	n°1	36	25	
36h de droit civil	15h de TD + 10h de méthodologie de droit privé	3+2	n°2	36	10	
36h Anglais	24h culture générale en français ou en anglais	2	n°3	36	24	
36h Espagnol ou allemand	34h LVE	3	n°3	36	34	
36h de méthodologie	6h de préprofessionnalisation	0	n°4	36	6	
36h économie	Pas de correspondance	0		36		
TOTAL		15		216	99	
	Demeure la question des 10h de TD d'histoire du droit qui pourraient être facultatifs					

1ère année - Semestre 2

CPGE	Université	ECTS	Unité	Heures en prépa	280h en fac moins	
36h option droit public	15h de TD de droit constitutionnel	3	n°5	36	15	Total heures par semestre pour un étudiant de prépa
36h de droit civil	15h de TD droit civil des personnes et de la famille	3	n°5	36	15	
36h économie	24h intro à la science po ou sciences éco	3	n°6	36	24	
36h anglais + 36h espagnol ou allemand	10h LVE	3	n°6	72	10	
36h méthodologie	3h de préprofessionnalisation	2	n°7	36	3	
TOTAL		14		216	67	

LICENCE 1	29 ECTS
-----------	---------

2de année - Semestre 3

CPGE	Université	ECTS	Unité
36h de droit civil	15h TD de droit civil (obligations contrat.)	3	n°8
36h d'option droit public*	15h TD de droit administratif général	3	n°8
36h anglais	24h Problèmes du monde contemporain en anglais	2	n°9
36h méthodo	12h Préprofessionnalisation - PIX-droit	2	n°11
36h économie	Pas de correspondance	0	
36h d'espagnol ou allemand	Pas de correspondance	0	
TOTAL		10	

Heures en prépa	280h en fac moins	
36	15	Total heures par semestre pour un étudiant de prépa
36	15	
36	24	
36	12	
36		
36		
216	66	430

2de année - Semestre

4

CPGE	Université	ECTS	Unité
36h de droit civil	15h TD de droit civil (obligations extra contrat.)	3	n°12
36h de droit public*	15h TD de droit administratif général 2*	3	n°12
36h d'économie	24h d'économie politique	2,5	n°14
36h méthodo	12h informatique + 4h construction projet pro	4	n°14
36h anglais	34h LVE	2,5	n°14
36h espagnol ou allemand	Pas de correspondance	0	
TOTAL		15	
Licence 2 * uniquement pour les étudiants ayant pris l'option "droit public" en prépa		25 ECTS	

Heures en prépa	280h en fac moins	
36	15	Total heures par semestre pour un étudiant de prépa
36	15	
36	24	
72	16	
36	34	
216	104	

LES ATTENDUS NATIONAUX

S'intéresser aux questions contemporaines et d'actualité, notamment dans le domaine des sciences sociales, et avoir un intérêt pour les disciplines juridiques et économiques.

Disposer d'un solide niveau de culture générale et de compétences d'analyse, de synthèse et d'expression écrite et orale en français et en langues étrangères. Ces compétences peuvent être attestées par les résultats obtenus en première, à l'épreuve anticipée de français et au cours de l'année de terminale en langues vivantes, philosophie, histoire-géographie et, le cas échéant, en sciences économiques et sociales.

Posséder des aptitudes à un travail soutenu et approfondi ainsi que des capacités d'organisation.

Faire preuve d'une curiosité intellectuelle pour les questions abordées dans les disciplines mentionnées.

LES ATTENDUS COMPLEMENTAIRES

Informations sur les parcours d'études conseillés aux lycéens :

Pour réussir pleinement dans la formation, il est conseillé aux lycéens de suivre au moins l'un des enseignements de spécialité suivants : **Sciences économiques et sociales, Littérature, langues et cultures de l'Antiquité, Humanités, littérature et philosophie, Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ou Langues, littératures et cultures étrangères.** L'option Droit et Enjeux du Monde Contemporain est appréciée.

CONSEILS AUX CANDIDATS

La commission conseille aux candidats de s'intéresser aux questions contemporaines et d'actualité, notamment dans le domaine des sciences sociales, économiques et juridiques. Il est important pour cette filière d'avoir un intérêt pour les disciplines juridiques et économiques. L'option Droit et Enjeux du Monde Contemporain sera appréciée.

FRAIS DE SCOLARITE AU TITRE DE LA DOUBLE INSCRIPTION EN LICENCE

Frais de scolarité au titre de la double inscription en Licence

Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)

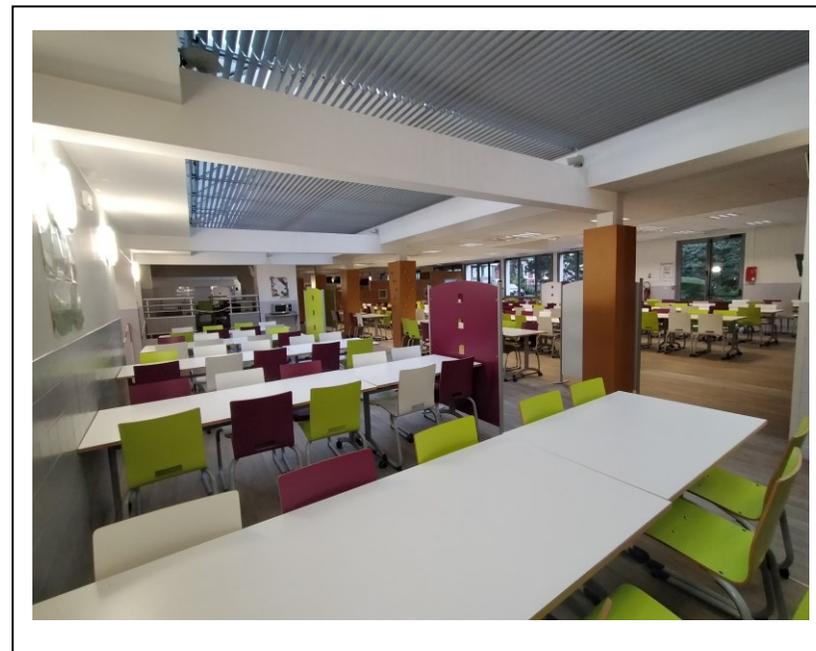
Une Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) est à régler, avant l'inscription administrative, par chaque étudiant dans la plupart des formations présentes sur Parcoursup. Pour plus d'informations sur les formations concernées par le paiement de la CVEC et les exonérations prévues : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Par année 170 euros.

Par année pour les étudiants boursiers : Aucun frais

INTERNAT ET RESTAURANT SCOLAIRE

Le lycée Corot dispose d'un internat ouvert du lundi matin au vendredi matin.
L'internat est fermé le weekend. Les étudiants peuvent y prendre leurs 3 repas.



POURSUITE D'ETUDES

- École Normale Supérieure de Rennes
- Écoles de commerce et de management (via les concours « Passerelle » et « Tremplin »)
- Magistères de droit en Université : (magistère de Droit des activités économiques de la Sorbonne ou magistère juriste d'affaires de l'Université Panthéon Assas)
- Instituts d'études politiques
- Écoles de communication ou de journalisme
- Admission en Licence 3 à la Faculté de droit pour les élèves ayant validé leurs deux années de Licence dans le cadre de la D1.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS

- Les débouchés conformes à ces missions peuvent se décliner autour de plusieurs pôles soit après une licence de droit, soit après l'admission à l'École Normale Supérieure de Rennes
- Métiers de cadres de la fonction publique en préparant les concours d'accès aux grands Corps de l'État.
- Métiers du droit ou de l'économie (poursuites d'études possibles en 3ème année de licence, masters en droit public ou privé)
- L'enseignement supérieur : maître de conférences, professeur des universités...
- La recherche (publique ou privée) : chargé de recherche, directeur de recherche, ingénieur d'études, ingénieurs de recherche
- L'enseignement secondaire : professeur agrégé (classes préparatoires, BTS, IUT, universités, écoles d'ingénieurs...), personnel de direction (chef des travaux, proviseur), personnel du corps de l'inspection (inspecteur d'académie, inspecteur général).



Lycée Jean-Baptiste Corot

133 Rue St Vaast - BP 90810 - 59508 Douai Cedex
03 27 71 81 20 – ce.0590064z@ac-lille.fr
<https://corotdouai.etab.ac-lille.fr/index.html>



Faculté de Droit Alexis de Tocqueville

508 Rue d'Esquerchin, 59500 Douai
03 27 94 50 50